

Camping le petit port ★

Camping le petit port
89660 Châtel-Censoir
Tél. 06.27.46.01.06

Email : campingchatelcensoir@orange.fr

Contrat de location

✂ Loueur : mairie de Châtel-censoir

Camping le petit port

89660 châtel-Censoir

✂ Locataire :

NOM/prénom :

Adresse :

Code postal : ; Ville :

Tél/fax : ; Mail :

✂ Hébergement :

LesAnémones : Mobile Home N°1
2 chambres
5 personnes

Surface : 25,5m² + terrasse de 11,25m²
1grand lit, 3 petits lits dont 2 superposés

LaBardane : Mobile Home N°2
2 chambres
5 personnes

Surface : 25,5m² + terrasse de 11,25m²
1grand lit, 3 petits lits dont 2 superposés

LesCampanules : Mobile Home N°3
2 chambres
5 personnes

Surface : 25,5m² + terrasse de 11,25m²
1grand lit, 3 petits lits dont 2 superposés

Toutes les résidences locatives sont meublées et totalement équipées avec chauffage électrique :

Les chambres avec couvertures, oreillers, traversins, (les draps ne sont pas fournis)

Les cuisines avec réfrigérateur, four, plaque de cuisson, vaisselle.....

Les sanitaires avec douche, lavabo, WC (les serviettes de toilettes et le papier WC ne sont pas fournis)

⚠ Réservation :

Date du séjour : Du Au

Nombres de Participants : Adultes : ; Enfants : Animaux

⚠ Prix du séjour :

-€

- Taxe de séjour (personne de + de 13 ans) 0,25€/jour :.....€

⚠ Règlement :

La réservation: avec le règlement d'un acompte de 30% du montant de votre séjour à l'ordre du trésor public.

Le solde doit être versé à l'arrivée

Dans le cas d'une annulation imprévisible : aucun frais ne sera retenu ;

- Si la résiliation est faite plus d'un mois avant la date prévue d'arrivée.
- En cas grave avec justificatif.

Dans les autres cas, 30% du montant total de la location seront exigés à titre de frais.

Heures d'arrivée :

-Semaine : samedi 14H00

-Week-end : vendredi 12H00

-Journée : dès 14H00

Heures de départ

samedi 10H00

dimanche 12H00

au lendemain 12H00

Caution :

Chaque hébergement locatif fait l'objet d'un inventaire détaillé. Une caution de 300,00€ sera réclamée à l'arrivée et restituée après l'inventaire de sortie.

Nettoyage :

Le nettoyage du mobile home est à la charge du locataire qui restituera son hébergement en état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Dans le cas contraire un forfait de 30,00€ pour le nettoyage par nos soins sera facturé.

Animaux :

Les chiens, chats et autres animaux domestiques ne peuvent être admis qu'après accord de la direction.

Rappel : les animaux doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du camping et munis d'un carnet de vaccination à jour.

Assurance :

Le locataire est responsable des dégâts commis et pour cela devra prévoir une extension de villégiature sur son contrat d'assurance d'habitation principale.

Date :

Signature précédée de la mention lu et approuvé